



FICHE PROJET DE THESE – ANNEE 2013-2014

Fiche à adresser, par voie électronique, à l'école doctorale avant le 14 janvier 2013

Discipline du Doctorat <i>Cf l'article 1^{er} de règlement intérieur de l'ED Indiquer le n° à 7 chiffres et l'intitulé (tout ou partie selon le cas)</i>	Sciences de l'éducation
Mention du Doctorat <i>Cf l'article 1^{er} de règlement intérieur de l'ED Indiquer le n° de la section CNU et l'intitulé</i>	Section 70 du CNU
Domaine scientifique principal	Sociologie de l'éducation
Domaines scientifiques secondaires	Droit de l'éducation Histoire des idées
Entités de rattachement - Centre de recherche (UMR LISA, UMR SPE, ERT, FRES, INRA-CIRAD) - Projet structurant	UMR LISA Thème ICPP (Identités et Cultures, les Processus de Patrimonialisation) Axe 2 en projet « Transformation des savoirs et des pratiques culturelles »
Direction de la thèse Nom, prénom, tél et E-mail du - Directeur - Co-directeur éventuel envisagé	Bruno Garnier, Professeur de Sciences de l'éducation à l'UCPP. bruno.garnier@univ-corse.fr 06 79 63 46 84 (00 33) 679 63 46 84 Eventuellement co-direction possible avec <ul style="list-style-type: none">• Françoise Lantheaume, MCF HDR Université Lyon 2 EA ECP)• Pierre Kahn, Professeur à l'Université de Caen
Collaborations extérieures éventuelles envisagées (convention de codirection, - de cotutelle ; entreprise...)	<ul style="list-style-type: none">• AISLF (Association Internationale des Sociologues de Langue Française).• EAM Education, cultures, politiques (Université Louis Lumière Lyon 2, Université Jean-Monnet Saint-Etienne, Institut Français de l'Education-ENS).
Type de financement visé <i>(barrer les mentions inutiles)</i>	Contrat doctoral
Connaissances et compétences requises chez l'étudiant	Cursus en sciences de l'éducation au niveau du master Bonne connaissance de l'histoire et de la sociologie de l'éducation.
Titre de la thèse	Titre générique (le libellé définitif devra être négocié de manière plus précise) : « Égalité des chances et diversité culturelle en éducation : l'école face au défi de la construction du commun en contexte multiculturel ».
Abstract 1 (5-8 lignes, police Arial 10) : Présentation explicite du projet	La mondialisation a introduit le relativisme culturel dans l'espace scolaire. Dès lors, les particularismes liés aux lieux

<p>de thèse – Aspects scientifiques <i>Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant</i></p>	<p>introduisent, dans un espace jusque-là protégé du monde extérieur, des systèmes de valeurs qui lui sont étrangers. Ce nouveau contexte entre en tension avec l'objectif de l'émancipation qui est au cœur de la mission de l'école.</p>
<p>Abstract 2 (5-8 lignes, police Arial 10) : Présentation des enjeux de la thèse <i>Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional</i></p>	<p>L'UMR LISA étudie, en contexte multiculturel et plurilingue, la façon dont sont sélectionnés les savoirs étant appelés à constituer un bien commun culturel. La thèse abordera, à l'intérieur de cette thématique, les questions suivantes : Quelle place faut-il donner aux savoirs issus de l'identité des sociétés concernées ? Comment s'articulent les différentes échelles des territoires de référence de ces savoirs : du local à l'international, du particulier à l'universel ?</p>
<p>Explicitation sur page suivante</p>	

Explicitation du Projet de thèse

1°) Présentation des aspects scientifiques du projet de thèse (½ page à 1 page environ, police Arial 10)
Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant

La mondialisation a pour effet d'introduire le relativisme culturel autour de l'école et dans l'espace scolaire. Dès lors les particularismes liés aux lieux, aux milieux et aux communautés linguistiques et ethniques paraissent toutes d'égalé dignité. Elles revendiquent une place dans l'école, un espace jusque-là protégé du monde extérieur, des systèmes de valeurs, des langages et des codes comportementaux qui lui sont étrangers.

Par exemple, la question religieuse, qu'on croyait définitivement réglée depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 et par le principe de la laïcité introduit depuis Jules Ferry, refait surface, notamment avec le problème du port de signes religieux et du voile à l'école.

La question linguistique, avec la revendication de pratiquer les langues et cultures d'origine, ou les langues régionales minoritaires, en principe réglée par l'article 5 de la Constitution (« La langue de la République est le français), resurgit également sous des formes nouvelles.

La montée des incivilités, liées au développement de cultures et des économies parallèles dans les zones de précarité, et aux situations de décrochages économiques, sociaux et scolaires, rompt le pacte républicain dont l'école était l'un des piliers.

La thèse doit constituer un état des lieux contextualisé dans l'académie de Corse, sur la base d'un recueil de données empiriques.

Il s'agira ensuite d'analyser ces matériaux dans une démarche comparative avec d'autres territoires proches et plus lointains (par exemple, insulaires et/ou méditerranéens).

Le travail mobilisera une documentation générale sur la définition du droit à l'éducation, sur les acceptions, souvent contradictoires, que recouvre ce paradigme.

La thèse s'appuiera également sur des données sociologiques relatives à l'égalité des chances, qui est aujourd'hui mesurée de plusieurs manières selon différentes échelles.

Enfin, la recherche pourra s'appuyer sur une comparaison de politiques publiques, menée à l'échelle internationale.

Il est évident qu'un dialogue devra s'engager, en fonction de l'itinéraire du candidat, avec le directeur de la thèse pour choisir les orientations majeures à privilégier, et surtout les objets sur lesquels porteront les recherches. Le titre lui-même pourra être retouché, en demeurant centré sur la problématique ici définie.

2°) Présentation des enjeux de la thèse (½ page à 1 page environ, police Arial 10)
Adéquation avec la politique scientifique de l'UCPP - Intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional.

Aujourd'hui, la diversité culturelle qui entre dans l'espace scolaire pose des questions précises et circonstanciées, mais d'une portée générale déstabilisante pour l'idée d'une formation commune. En contexte multiethnique, multiculturel et plurilingue, comment sélectionner les savoirs étant appelés à constituer un bien commun ? Comment les enseigner et les transmettre aux nouvelles générations ?

Cette articulation entre le particulier et le commun se pose en termes radicalement nouveaux à l'heure de la mondialisation. La mondialisation introduit le relativisme culturel (« tout se vaut »), mais en même temps, elle contrarie le principe de l'extraction de valeurs communes à partir de la diversité des cultures humaines, puisqu'elle lui substitue l'imposition des normes internationales globalisées (« soyez divers si vous le voulez - tout se vaut a priori - mais ce que vous produisez est soumis à la loi de l'offre et de la demande située au niveau international »).

En outre, la mission d'émancipation par l'école, mission qui remonte au moins aux Lumières, entre en tension avec le droit à la diversité, apparu plus récemment. L'école s'est d'abord engagée à fabriquer des citoyens émancipés de tout ce qui est lié à la naissance (les pratiques religieuses, les langues locales, les usages liés à l'origine sociale etc.). Mais un citoyen « émancipé » est-il un individu privé de l'identité liée à son milieu ? N'y a-t-il pas d'autres modes d'émancipation que le renoncement à ses origines ? La reconnaissance du patrimoine culturel fondateur de son identité peut-elle constituer une base de construction de valeurs transférables à d'autres cultures, une base d'échange entre cultures ?

Les questions que posent les tensions entre l'égalité et la diversité en éducation intéressent directement le travail engagé à l'UMR LISA (thème ICPP – Identités Cultures les Processus de Patrimonialisation) : Quelle place faut-il donner aux savoirs issus des pratiques sociales, des traditions culturelles qui fondent l'identité des sociétés concernées ? Quels sont les enjeux politiques, anthropologiques, sociologiques de telles sélections, de telles transformations ? Comment s'articulent les différentes échelles des territoires de référence de ces savoirs : du local à l'international, du particulier à l'universel ? Quel est le rôle des forces vives de la société (usagers, institutions, collectivités, acteurs) ? Comment sont pris en compte les droits des personnes dans l'accès aux biens sociaux correspondants ?

Cette perspective est de nature à susciter des collaborations avec plusieurs centres de recherche en éducation, en sociologie et en sciences de l'information et de la communication dans l'espace méditerranéen et au-delà.